

LES ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI FÉMININ, REFLET DES DIVERSITÉS SOCIALES EUROPÉENNES

Odile Benoit-Guilbot

Directeur de recherche au CNRS

Mireille Cléménçon

CNRS, Observatoire sociologique du changement/FNSP

L'analyse détaillée des statistiques européennes sur l'emploi féminin dans neuf pays permet de mettre en évidence à la fois les différences dans les taux d'emploi, dans ses modalités (plein temps, temps partiel), dans ses tendances pour chaque pays de 1984 à 1997. Les corrélations entre ces tendances et des indicateurs aussi bien nationaux (croissance du PIB, niveau d'éducation, taux de divortialité...) qu'individuels (statut familial, niveau de diplôme...) montrent combien les particularités nationales du « mode d'emploi » des femmes restent d'actualité.

La succession récente des crises économiques et des périodes de croissance ont entraîné des turbulences importantes sur les marchés du travail, en Europe en particulier. Comment ces turbulences se sont-elles répercutées sur l'emploi des femmes ? L'augmentation assez générale de l'emploi féminin en Europe s'est-elle maintenue dans les années récentes ? Et dans quelle mesure l'emploi classique s'est-il érodé ? Quelles sont les transformations les plus notables qui sont apparues ?

Deux problèmes seront abordés au cours de cette étude des transformations de l'emploi féminin. D'une part, les changements qui apparaissent conduisent-ils à une plus grande convergence entre les pays européens, ou bien les différences persistent-elles, voire se renforcent-elles ? D'autre part, le modèle traditionnel du travail féminin, bien décrit par l'expression allemande des « 3 K » (*Kinder, Küche, Kirche*)¹ cède-t-il du terrain dans tous les pays également ? Va-t-on vers un nouveau modèle plus proche du modèle masculin ?

Cette étude sera centrée sur *l'emploi* et non pas sur l'activité ou le chômage comme cela se fait d'ordinaire. En effet, les réglementations nationales touchant à la famille et au chômage sont très diverses et trop pesantes pour permettre une séparation entre chômage et

1. Enfants, Cuisine, Église

inactivité chez les femmes. Par ailleurs, l'emploi — ou le travail — est un facteur important de socialisation et d'identité, de valorisation de soi, pour les femmes comme pour les hommes.

Nous avons retenu pour cette étude neuf pays. On ne dispose pas de données anciennes sur les membres les plus récents de l'UE. Le Luxembourg, la Belgique et la Grèce ont été laissés de côté pour des raisons variées.

De plus en plus de femmes en emploi, mais la croissance du taux d'emploi se ralentit presque partout

L'analyse porte dans un premier temps sur l'ensemble de la population féminine potentiellement en emploi, celle de 15 à 64 ans et sur l'emploi, quel qu'il soit. Plus loin, l'analyse détaillera les tendances selon l'âge des femmes et le type d'emploi, temps plein et temps partiel.

La période de 1984 à 1990 a été très favorable à l'emploi féminin dans presque tous les pays, sauf peut-être en France. C'est effectivement une période de croissance économique dans tous les pays européens, avant le retournement de conjoncture de la fin de 1990. De 1994 à 1997, période où les récessions et les améliorations se succèdent sans être bien synchronisées entre les pays, le ralentissement concerne cependant la plupart d'entre eux. Les taux d'emploi féminins, tous types d'emploi confondus, étaient en 1984 et restent en 1997 très différents d'un pays à l'autre : ils s'étagent du simple au double. En 1984, la proportion minimum de femmes en emploi se trouve en Espagne (25 %) et le maximum au Danemark (près de 66 %). Puis viennent la Grande-Bretagne (53 %) et la France (près de 50 %). Les autres pays se situent entre ces extrêmes (32 % en Irlande, près de 48 % au Portugal). En 1997, ces taux d'emploi avaient tous augmenté : 34 % en Espagne et plus de 69 % au Danemark, 63 % en Grande-Bretagne, près de 57 % aux Pays-Bas et 56 % au Portugal (cf. annexe II, tableau 1A).

Cependant cette croissance varie très fortement d'un pays à l'autre et d'une période à l'autre. En effet, la rupture dans les séries des données d'Eurostat (cf. annexe I) impose de calculer les variations moyennes annuelles des taux d'emploi féminin sur deux périodes : 1984-1990 et 1994-1997². Pour la première période (1984-1990), les rythmes

2. Les changements de définition intervenus entre 1991 et 1993 empêchent de traiter les années 1984 à 1997 comme une seule période.

annuels de croissance vont de 5,1 % en Espagne et 4,4 % aux Pays-Bas à 0,4 % en France, autour de 1,5 % en Italie, en Irlande et au Danemark, entre 2,5 et 2,9 % ailleurs (cf. annexe II, tableau 1B). Au cours de la deuxième période (1990-1997), la croissance s'est ralentie presque partout, parfois même assez considérablement, passant par exemple en Grande-Bretagne de 2,6 à 1 %, en Allemagne de 2,5 à 0,1 %. Seuls trois pays échappent à la règle : l'Irlande dont l'évolution positive est beaucoup plus forte que dans la première période, et la France et le Danemark où la tendance reste stable (très faible en France, un peu plus forte au Danemark). Malgré ces divergences d'évolution, l'ordre des pays selon l'importance des taux d'emploi féminin change peu, à l'exception des Pays-Bas qui passent du rang 6 au rang 3 et de la France dont le rang recule de 3 à 6 : juste derrière le Danemark et la Grande-Bretagne en 1984, elle passe aussi derrière les Pays-Bas, le Portugal et l'Allemagne (cf. annexe I).

En conclusion, la croissance des proportions de femmes en emploi est suffisamment générale et forte pour que les changements de définition et parfois des changements institutionnels ne puissent altérer profondément le sens de cette tendance. Avec des évolutions parfois très fortes dans la première période, la dispersion des taux d'emploi³ entre les pays, au lieu de s'atténuer, s'est légèrement accentuée. Au contraire, au cours de la deuxième période, elle a eu tendance à se réduire très légèrement (cf. annexe II, tableau 1A). Les changements de la deuxième période ne sont cependant pas suffisants pour permettre de conclure à la convergence des taux d'emploi féminin dans les neuf pays étudiés. On pourrait supposer que l'emploi féminin augmente plus rapidement dans les pays où il est le plus faible, la réserve de main-d'œuvre féminine y étant plus importante⁴. En effet, la proportion de femmes en emploi a crû plus rapidement dans les pays à faible taux, mais cette croissance plus rapide n'a pas pour autant abouti à un réel rattrapage puisque la dispersion des taux d'emploi féminin entre les pays⁵ reste encore assez forte en 1997 (cf. annexe II, tableau 1A).

Pendant ce temps-là, l'emploi chez les hommes ?

Les taux d'emploi masculin sont beaucoup plus élevés que ceux des femmes, et beaucoup moins dispersés selon les pays (cf. annexe II, tableau 1A). Il faut noter qu'en 1997 l'ordre des pays selon le niveau de l'emploi masculin est, à un rang près, le même que pour l'emploi

3. Mesurée par l'écart-type.

4. Pour la première période, la corrélation entre le taux d'emploi de 1984 et la moyenne annuelle de croissance de l'emploi féminin de 1984 à 1990 est assez claire, à $R = -0,53$. Cette corrélation est encore de $-0,52$ de 1994 à 1997.

5. L'écart-type passe de 12,76 en 1984 à 13,16 en 1990 et 11,81 en 1997.

féminin (ce qui n'est pas exactement le cas en 1984). Pendant la période 1984-1990, la croissance moyenne annuelle est très faible, beaucoup plus faible que chez les femmes, malgré l'amélioration de la conjoncture ; elle ne dépasse pas 1,5 % aux Pays-Bas (où, rappelons-le, elle est de 4,4 % pour les femmes) ; elle est même négative en France, en Irlande et en Italie. De 1994 à 1997, les évolutions sont contrastées, mais dans des limites étroites : il n'y a pratiquement pas de changement dans le rythme de croissance aux Pays-Bas et en Espagne (1,5 % et 1,4 %) ; le rythme se ralentit en Grande-Bretagne et au Portugal ; en Allemagne, l'évolution devient négative et la décroissance s'accroît en Italie ; l'évolution est un peu plus favorable qu'avant en France, en Irlande et au Danemark.

La progression des taux d'emploi masculin suit d'autres lois que celle du « rattrapage ». Si bien que la dispersion des taux d'emploi entre les pays, beaucoup plus faible que chez les femmes, s'est sensiblement accrue chez les hommes.

— Là où l'emploi féminin est important, l'emploi masculin l'est également, et inversement ; là où l'emploi féminin croît fortement, l'emploi masculin y croît aussi, bien que dans une moindre mesure. La corrélation entre les moyennes annuelles de variation des hommes et des femmes est élevée : $R = 0,83$ pour la première période et $R = 0,72$ pour la deuxième. Dans ces conditions, il est difficile de dire que le développement de l'emploi féminin vient se substituer à l'emploi masculin : les deux sont complémentaires. Les niveaux de l'emploi féminin et masculin relèveraient en partie des aléas de la conjoncture.

Les variations de l'emploi chez les hommes et chez les femmes sont-elles étroitement associées aux variations du PIB ? Pour les femmes, la corrélation n'est ni négligeable, ni extrêmement forte ($R = 0,38$ pour la première période et passe à $R = 0,73$ pour la deuxième), comme si la croissance du PIB créait un appel de main-d'œuvre féminine, de plus en plus fort avec le temps. Pour les hommes, l'association entre les variations du PIB et celles de l'emploi est nulle pour la première période ($R = -0,05$) mais elle augmente aussi au cours de la seconde période ($R = 0,42$). D'une part, l'association est donc plus forte au cours de la deuxième période, pour les hommes comme pour les femmes, mais plus pour les femmes. L'évolution positive des taux d'emploi féminin serait due en partie à l'amélioration de leur instruction : ce phénomène aurait été plus sensible à son début, les choses seraient revenues à leur vitesse de croisière au cours de la seconde période. D'autre part, l'emploi masculin est moins sensible à la conjoncture que celui des femmes. Le développement de la société du savoir aurait généré des besoins de main-d'œuvre qualifiée « autrement ». De toutes façons, cette association entre l'indicateur de la croissance économique et ceux de l'emploi féminin ou masculin ne suffisent pas à expliquer l'évolution.

Les âges et l'emploi

Le panorama des tendances de l'emploi féminin en Europe se précise davantage lorsque l'on fait intervenir l'âge des femmes (cf. annexe II, tableau 2). Ce sont *les femmes d'âge moyen de 25 à 49 ans* qui constituent les plus gros bataillons de l'emploi féminin, bien que ce soit l'âge de la maternité et des tâches domestiques. Entre 1984 et 1997, les taux avaient tous augmenté.

Le rythme des variations moyennes annuelles a été en général, comme pour l'ensemble des âges, beaucoup plus rapide dans la première période que dans la seconde. L'Irlande, l'Espagne et les Pays-Bas ont des évolutions très fortes dans la première période malgré le ralentissement dans la seconde période, l'évolution reste supérieure à celle des autres pays : les Pays-Bas ont « rattrapé leur retard », tandis que l'Italie, l'Espagne et l'Irlande restent loin derrière les autres.

Chez les femmes de 25 à 49 ans, la dispersion des taux entre les pays est un peu plus forte que dans les autres classes d'âge, recule le plus de 1984 à 1997 (de 15,62 à 11,27). S'il y a une tendance vers l'homogénéisation des taux d'emploi féminin en Europe, c'est d'abord parmi les femmes de cette tranche d'âge.

Chez les *femmes de 50 à 64 ans*, les choses ne se passent pas de la même façon. Les taux d'emploi sont nettement inférieurs à ceux des précédentes : en 1997, ils s'étagent de 21 % en Italie à 54 % au Danemark. L'âge de la retraite, différent selon les pays, peut expliquer en partie la faiblesse des taux. Les taux les plus bas se trouvent en Italie, en Espagne et en Irlande. Le Danemark et la Grande-Bretagne ont les taux les plus hauts, le Portugal vient assez loin derrière. Au milieu, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Les évolutions sont surprenantes comparées à celles des femmes de 25 à 49 ans. Pour ces dernières, la croissance a lieu essentiellement au cours de la première période, avec un très net ralentissement au cours de la deuxième période (sauf en Irlande). Pour les plus âgées, dans six des pays, c'est l'inverse : la croissance est beaucoup plus forte dans la deuxième période. Seuls échappent à cette contradiction la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Danemark.

Quant aux femmes de 15 à 24 ans, leur emploi est affecté par la prolongation de la scolarisation : l'analyse sera abordée dans la section « Niveau d'instruction et emploi ».

L'emploi féminin est soit une question de conjoncture économique, soit une question de générations

En Grande-Bretagne, en Allemagne et au Danemark, le rôle de la conjoncture aura été déterminant : augmentation de l'emploi féminin des 25-49 ans et des 50 ans et plus pendant la période de croissance économique, ralentissement après, et simultanément pour les deux groupes d'âge. Au contraire, en Irlande, en Espagne, en France, aux Pays-Bas et en Italie, la croissance de l'emploi des femmes plus âgées s'est faite après celle des 25-49 ans, dans une conjoncture moins favorable. Dans ces pays, les femmes de 25-49 ans de plus en plus nombreuses en emploi de 1984 à 1990, s'y seraient maintenues de 1994 à 1997 en changeant de catégorie d'âge. Si bien qu'ici, pour les femmes plus âgées, la dispersion entre les pays ne diminue que très faiblement, avec des oscillations selon les années.

Ces observations amènent à souligner des différences de comportement entre les pays, aussi bien dans le rapport à l'emploi des femmes que dans les offres d'emploi et les types d'emploi proposés aux femmes, ce que confirment les emplois à temps partiel. Si cette interprétation est exacte, on peut dire que dans cinq pays (Espagne, Italie, France, Irlande et Pays-Bas, cas à part), l'emploi féminin est plus stable et plus continu, et, toutes choses égales par ailleurs, a atteint un plafond. Dans les autres pays nordiques (mais l'Irlande ne se classe quasiment jamais parmi les pays nordiques), l'emploi féminin est plus sensible à la conjoncture immédiate, donc moins stable.

Plein temps ou temps partiel : évolutions contrastées

L'intérêt du travail à temps partiel peut être double. D'une part les employeurs y trouvent parfois un moyen de flexibilité dans l'organisation interne de la production. D'autre part, il permet au salarié ou à l'indépendant d'augmenter son temps libre aux dépens de son revenu. C'est pourquoi il concerne essentiellement les femmes en leur permettant de faire face aux charges familiales. Mais il peut aussi être imposé par l'employeur, avec des horaires peu propices aux soins des enfants ou du ménage, qu'il leur faut bien accepter faute de mieux. Les féministes critiquent violemment ces pratiques qu'elles jugent discriminantes et portant atteinte à la rémunération, à la qualification et aux chances de progression des femmes dans l'entreprise (M. Maruani, 2000).

Les femmes de 25 à 49 ans sont en principe les plus concernées par les avantages du temps partiel du fait de leurs charges familiales. En 1984, leur taux d'emploi à temps partiel (cf. annexe II, tableau 3) est d'environ 5 % en Italie, Irlande et Portugal ; on peut supposer qu'en Espagne, il est aussi très faible (donnée manquante pour l'Espagne, mais il est encore un des plus bas en 1990). C'est surtout en Grande-Bretagne (30 %) que l'emploi à temps partiel est le plus répandu, puis au Danemark (26%) et aux Pays-Bas (24 %). En 1997, le taux est encore d'environ 7% au Portugal, en Italie et en Espagne. Il est resté stable en Grande-Bretagne (31 %). Il a grimpé à 45 % aux Pays-Bas. Là où la croissance de l'emploi à temps partiel était forte sur la première période, il y a eu décélération au cours de la deuxième période (la croissance moyenne annuelle a passé de 6,9 à 5,1 % en Irlande, de 5,1 à 2,9 % aux Pays-Bas, de 4,6 à 1,8 % en Allemagne) ; inversement, là où elle était faible, il y a eu accélération (Italie : de 1,5 à 4,7 % ; France : de 0,5 à 3 % ; Portugal : de 0,3 à 5,0 %). C'est en Espagne que la croissance est la plus forte (près de 9 % en moyenne annuelle), mais à partir d'un niveau de départ très faible. Si bien que les différences dans la croissance du temps partiel ont fait augmenter régulièrement la dispersion des taux entre les pays, alors que celle-ci s'atténue pour le plein temps comme pour l'emploi total. Vis-à-vis du temps partiel, les pays européens vont vers l'hétérogénéité.

La part des emplois à temps partiel dans le total des emplois varie considérablement d'une année à l'autre et d'un pays à l'autre (cf. annexe II, tableaux 3A, 3B, 3C) : en 1984, elle est déjà de près de 60 % au Pays-Bas et de 50 % en Grande-Bretagne. Ailleurs, elle oscille de 8 à 12 % au Portugal, en Italie et sans doute encore moins en Espagne. En 1997, elle a augmenté partout, sauf en Grande-Bretagne et au Danemark ; elle est passé à 67 % aux Pays-Bas, 36 % en Allemagne, 30 % en France. En Grande-Bretagne, elle est descendue de 50 % à 43 %, comme si elle avait atteint un plafond.

On pourrait supposer que là où les taux d'emploi à plein temps sont les plus faibles, l'emploi à temps partiel y est faible aussi (comme par exemple en Italie...), l'un et l'autre relevant d'une même propension des sociétés nationales à l'emploi des femmes. On peut tout aussi bien faire la supposition inverse d'une corrélation négative entre le niveau de l'emploi à plein temps et à temps partiel, l'un se développant au détriment de l'autre. Cette corrélation, calculée, est en fait quasiment nulle pour les 50 ans ou plus : il y a indépendance presque complète entre les deux phénomènes. L'association ne prend une certaine importance qu'en 1997 pour les femmes de 25 à 49 ans, et elle est négative ($R = - 0,59$) : plus il y a de femmes en emploi à temps partiel, moins il y en a à temps plein et inversement.

On peut de la même façon calculer les corrélations non plus entre les niveaux de l'emploi, mais entre ses variations. Là encore, les corré-

lations sont très faibles, positives ou négatives, sans signification autre que l'indépendance des tendances de l'emploi à plein temps et à temps partiel. Une exception toutefois : chez les femmes de 25 à 49 ans, dans la deuxième période, les deux types d'emploi tendraient faiblement à se développer conjointement (mais la corrélation reste faible : $R = 0,26$). Ceci dit, ces tendances contribuent toutes deux au niveau de l'emploi global.

L'indépendance des variations des deux types d'emploi résulte de l'hétérogénéité des processus nationaux

Dans certains pays, une forte augmentation générale de l'emploi féminin des 25-49 ans provient d'une croissance simultanée et presque aussi forte des taux d'emploi à plein temps et à temps partiel : c'est surtout le cas de l'Irlande et des Pays-Bas. Par contre, en France, la forte croissance du temps partiel s'accompagne d'une diminution des taux d'emploi à plein temps. Ce phénomène est d'autant plus frappant que les Françaises dans leur ensemble sont plus mécontentes que les autres d'avoir un emploi à temps partiel⁶. En 1997, elles sont 39 % à dire que si elles occupent un emploi à temps partiel, c'est parce qu'elles n'ont pas trouvé d'emploi à plein temps ; elles étaient déjà 37 % en 1994 (Catherine Hakim souligne que 60 % des Françaises préfèrent quand même le temps partiel). Les Italiennes partagent un peu ce mécontentement, avec les Espagnoles et les Irlandaises, alors que les Néerlandaises, championnes du temps partiel, ne sont que 5 % à préférer un plein temps en 1994 comme en 1997. Il faut signaler que les Françaises et les Italiennes ont les horaires à temps partiel les plus longs⁷.

L'intervention des pouvoirs publics en faveur du travail à temps partiel dans un pays ou dans un autre permet sans doute de comprendre sa croissance chaotique et son indépendance par rapport à la croissance de l'emploi à plein temps. En Grande-Bretagne par exemple, dans les années 1950, où il s'agissait de tirer les femmes hors de leur foyer et de les amener vers l'emploi, les pouvoirs publics ont accepté de dispenser des charges sociales employeurs et salariées dont la rémunération était inférieure à un plafond situé très bas. Cette loi est ancienne et fait comprendre le développement du temps partiel bien avant 1984.

Aux Pays-Bas également, il y a eu incitation à réduire le temps de travail pour embaucher de nouveaux salariés. Mais cela suffit-il à expliquer le taux record du temps partiel aux Pays-Bas, associé avec un pourcentage de satisfaction très élevé ? L'article de M. Wierink ici-même

6. Eurostat, 1998.

7. Idem.

propose une explication qui a plus à voir avec les comportements historiques des Néerlandais qu'avec les régulations publiques. En Grande-Bretagne comme aux Pays-Bas, les syndicats avaient réussi à faire admettre, jusqu'à une date plus ou moins récente, la démission des femmes de leur emploi au jour de leur mariage. Tout se passe comme si l'emploi à temps partiel, beaucoup plus que l'emploi à plein temps, relevait les divergences entre pays. Comment des politiques européennes pourraient-elles avoir les mêmes effets dans des pays où pratiques et habitudes sont si différentes ?

On sait que les femmes âgées de 50 à 64 ans sont beaucoup moins souvent occupées que les plus jeunes (cf. annexe II, tableau 3), bien qu'elles aient moins de contraintes familiales. Dans presque tous les pays, elles occupent plus souvent un emploi à temps partiel. L'indépendance entre les deux types d'emploi est encore plus marquée que chez les femmes d'âge moyen. Pour ces femmes plus âgées comme pour celles d'âge moyen, les corrélations entre les niveaux de l'emploi à plein temps et à temps partiel et leurs variations sont quasiment nulles.

Ces observations conduisent à poser la question du modèle ou des modèles à venir de l'emploi féminin. L'emploi à temps partiel est-il un modèle contraint par les charges familiales qui disparaît lorsque les charges s'amenuisent ? Ou bien est-il un modèle construit chez les femmes d'âge moyen qui va se perpétuer avec l'avancement en âge malgré la diminution des charges familiales ? Les évolutions tendanciennes ne permettent pas de répondre à cette question : en France et en Italie, la croissance du temps partiel est plus forte chez les jeunes que chez les plus âgées, comme si le temps partiel était un modèle plus contraint par les charges de famille ; aux Pays-Bas et au Portugal, c'est l'inverse, le temps partiel se diffuse plus chez les plus âgées. Ailleurs, les tendances changent d'une période à l'autre, dans un sens ou dans un autre. Signalons seulement le cas de l'Irlande qui passe, dans la première période, d'une forte croissance du temps partiel chez les femmes de 25 à 49 ans à celle des plus âgées au cours de la deuxième période, comme si le modèle des femmes d'âge moyen persistait ou « remontait » l'échelle des âges avec le vieillissement des femmes.

On a tenté de synthétiser toutes ces données dans un tableau (cf. annexe II, tableau 4). Les pays ont été, pour les différentes catégories d'âge, ordonnés par rang selon leurs taux d'emploi à plein temps et à temps partiel, des plus élevés aux plus faibles. Ce tableau révèle à la fois la grande stabilité de la distribution relative du plein temps et du temps partiel en fonction de l'âge et la très grande diversité des modèles nationaux.

Dans un premier modèle, trois pays, qu'on n'a pas l'habitude de voir ensemble, occupent une position voisine : le Danemark, la France et le

Portugal. Les taux d'emploi plein temps des 25 ans et plus sont supérieurs aussi bien en 1984 qu'en 1997 à ceux de tous les autres pays. Pourtant dans ces trois pays, les taux d'emploi à temps partiel sont très différents : au Danemark, ils sont bien supérieurs à ceux de la France et ces derniers sont bien supérieurs à ceux du Portugal. Les plus jeunes femmes échappent à la règle : paradoxalement, elles sont relativement moins nombreuses à plein temps qu'ailleurs, surtout en France. Sur le temps partiel on retrouve la même diversité que chez les plus âgées.

A l'opposé, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas sont premiers pour le temps partiel pour tous les âges – caractéristique qu'ils partagent avec le Danemark –, mais ils sont les derniers ou parmi les moyens pour les taux de plein temps des femmes de 25 ans et plus. Cependant, en Grande-Bretagne, les plus jeunes des femmes travaillent aussi à plein temps : c'est un des rares pays à occuper autant les jeunes femmes à temps plein, avec l'Allemagne et l'Irlande en 1984.

L'Irlande, l'Espagne et l'Italie sont les derniers (ou presque) à la fois sur le plein temps et sur le temps partiel, pour tous les âges et aux deux années d'observation. L'Irlande présente l'exception d'avoir eu un bon taux d'emploi à plein temps chez les jeunes femmes en 1984, mais sa place relative a faibli en 1997.

Enfin, l'Allemagne est moyenne sur tous les plans, sauf l'emploi plein temps des jeunes femmes qui est le plus élevé de tous (avec la Grande-Bretagne). La réunification n'a guère fait varier la place relative de l'Allemagne parmi les autres pays européens.

En conclusion, la croissance du temps partiel est indépendante du plein temps, parfois elle lui est parallèle, parfois elle est en opposition. Elle ne subit aucune loi de convergence ; bien au contraire, l'hétérogénéité s'accroît. L'histoire propre au développement de l'emploi des femmes dans chaque pays, les attitudes plus ou moins partagées à l'égard de la place des femmes sur le marché du travail, le rôle joué par les différents acteurs du marché du travail (employeurs, syndicats, Églises, les femmes elles-mêmes, les pouvoirs publics) devrait permettre de mieux comprendre les différences entre pays. Ces explications ne sont pas lisibles dans les statistiques. Il faut avoir recours à d'autres modes de recherche, comme par exemple l'analyse sociétale (Maurice, Sellier et Silvestre, 1982), dont s'inspirent dans cette même revue M. Wierink et C. Hakim.

Transformations de la famille et effacement progressif des tabous sur l'emploi des femmes mariées ou chargées d'enfants

Selon la tradition européenne, et depuis le développement du salariat et des emplois en entreprise, les femmes mariées étaient vivement incitées à rester au foyer. On sait aussi combien la famille s'affaiblit : augmentation du nombre de divorces, des unions de fait plutôt que des mariages, réduction du nombre d'enfants et retard des maternités... Parallèlement, la progression du nombre de femmes en emploi a été rapide et massive. Ces transformations vont-elles jusqu'à effacer les différences ? Pour répondre à cette question, Eurostat donne des tableaux permettant de lire les transformations de l'emploi des femmes de 25 à 49 ans entre 1984 et 1997 selon qu'elles sont célibataires, mariées, veuves ou divorcées. Le statut marital correspond ici à la situation juridique du mariage, du célibat, du veuvage et du divorce. Ce statut familial s'éloigne pourtant de plus en plus, pour certains des pays, de la situation de fait, c'est-à-dire de la cohabitation des couples. L'absence de données sur l'emploi des femmes cohabitantes oblige donc à se satisfaire des données sur le statut légal.

L'autre handicap, majeur celui-là, vient des enfants à charge. C'est une lapalissade que de dire que la présence d'enfants au foyer est un obstacle à l'emploi des femmes : elle impose des contraintes qu'il faut gérer avec plus ou moins de facilités selon le contexte social et les politiques familiales propres à chaque pays. Il aurait été souhaitable de pouvoir disposer des taux d'emploi en fonction du nombre et de l'âge des enfants pour les années qui servent de points de référence ; mais Eurostat ne les a pas publiés avec les résultats des enquêtes sur les forces de travail. Ailleurs, on ne trouve que les taux d'activité des femmes de 20 à 45 ans selon le nombre d'enfants de moins de 15 ans. Ce taux d'activité comprend aussi bien les femmes occupant un emploi que celles qui sont à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire les chômeuses. Or jusqu'à présent nous avons insisté sur l'emploi, puisque le chômage des femmes n'a pas la même signification dans tous les pays et que la différence entre chômage et inactivité est souvent le reflet de politiques familiales ou de l'emploi. De plus, les données manquent sur le Danemark. De même on aurait aimé voir posé le problème de l'emploi à temps partiel en fonction des charges familiales. Là encore, les données n'ont pas été publiées par Eurostat. La question ne pourra pas être abordée.

Régression de l'influence du statut marital sur l'emploi des femmes

En 1984, les femmes mariées (de 25 à 49 ans) occupent assez souvent un emploi, un peu moins cependant que l'ensemble des femmes de cet âge (cf. annexe II, tableaux 5A et 5B). Les taux les plus faibles se trouvent, comme il se doit, en Espagne et en Irlande (26 % et 23 %). De même, les taux les plus élevés appartiennent au Danemark (78 %) et, assez loin derrière, à la France (60 %) et à la Grande-Bretagne (59 %). Ils sont partout plus faibles que les taux des célibataires sauf au Danemark (où ils sont quasiment à égalité). Ils sont aussi plus faibles, et parfois de beaucoup, que ceux des veuves ou divorcées, sauf encore au Danemark ; en Grande-Bretagne, ils sont presque à égalité.

En 1997, ces taux d'emploi des femmes mariées ont augmenté partout, de façon parfois assez considérable comme en Irlande et aux Pays-Bas (environ 3 % en moyenne annuelle). Cette progression de l'emploi des femmes mariées est beaucoup plus importante que celle des veuves ou divorcées et encore plus que celle des célibataires (progression négative dans la plupart des cas). Si bien que les taux des femmes mariées tendent à se rapprocher de ceux des veuves ou divorcées. Ils les dépassent au Danemark et en Grande-Bretagne. Ainsi sur la période 1984-1997, c'est essentiellement la mise au travail des femmes mariées qui a contribué à la croissance générale des taux d'emploi des femmes de cette catégorie d'âge.

Les décalages entre les taux d'emploi en fonction du statut marital varient beaucoup d'un pays à l'autre. Pour les apprécier, un rapport d'inégalité des taux d'emploi des célibataires, des veuves et divorcées, par rapport aux taux des femmes mariées prises comme référence ont été calculés (cf. annexe II, tableau 6).

Dans trois pays, l'interdit social de l'emploi des femmes mariées est encore très vivace. En 1984, en Irlande, les célibataires ont des probabilités d'être en emploi plus de trois fois supérieures à celles des femmes mariées ; aux Pays-Bas et en Espagne, elles sont plus de deux fois supérieures. Inversement, au Danemark, le mariage ne fait aucune différence dans l'emploi des femmes. En 1997, ce rapport a très sensiblement diminué partout : les écarts entre pays sont de moins grande amplitude du fait de baisses de l'emploi des célibataires (scolarisation) et de l'augmentation de celui des femmes mariées ; il y a une certaine tendance à l'homogénéisation.

Si l'on calcule maintenant le rapport du taux d'emploi des veuves et divorcées sur celui des femmes mariées, ce rapport est encore presque toujours supérieur à 1 : les veuves et les divorcées sont un peu plus souvent en emploi que les femmes mariées.

Au vu de ces deux rapports, on peut tenter, dans un tableau croisé, de classer les pays en plusieurs groupes (cf. annexe II, tableau 7). Dans un premier groupe, les deux rapports sont voisins de 1, voire légèrement inférieurs à 1 : les taux d'emploi y sont à peu près égaux quel que soit le statut familial. Le statut légal du mariage, actuel ou passé, n'introduit dans ces pays que de très faibles différences dans l'emploi des femmes. Il s'agit du Danemark, de la Grande-Bretagne, de la France et du Portugal. On peut traiter ce pôle de « moderne ».

A l'opposé, l'Espagne représente à elle seule un deuxième pôle. Seules les femmes actuellement mariées ont un handicap face à l'emploi. La légitimité du travail féminin ne progresse que pour les femmes hors mariage. Les femmes qui se marient cessent d'occuper un emploi pour le reprendre après la mort de leur époux ou la séparation. Le divorce, il est vrai, est peu fréquent : il n'a été légalisé qu'en 1995 (Eurostat, 1998).

En Irlande et aux Pays-Bas, les célibataires, comme en Espagne, sont plus nombreuses que les femmes mariées à occuper un emploi. Mais curieusement, les veuves et les divorcées sont à peu près dans la même situation que les femmes mariées : être mariée ou avoir été mariée reste un handicap face à l'emploi. Tout se passe donc dans ce groupe comme s'il était légitime que les célibataires, probablement les plus jeunes de ces femmes, occupent un emploi avant leur mariage. Cependant, il faut rappeler que le divorce n'étant toujours pas légal en Irlande, il ne s'agit dans ce pays que de veuves ; alors qu'aux Pays-Bas, le taux brut de divortialité était, en 1995, nettement supérieur à la moyenne des Quinze (Eurostat, 1998).

L'Italie et l'Allemagne occupent toutes deux une position médiane. Les femmes mariées sont un peu moins souvent en emploi que les célibataires. Dans ces deux pays par contre, la place relative des veuves ou divorcées par rapport aux femmes mariées diverge : en Allemagne, les veuves et divorcées sont proches des femmes mariées, c'est-à-dire que cet accès est assez faible, alors qu'en Italie, leur accès est plus fréquent, comme en Espagne : il est plus légitime.

On verra plus loin, à partir d'une analyse factorielle en composantes principales, l'importance du lien entre le niveau de l'emploi des femmes mariées et quelques caractéristiques de la transformation des mœurs familiales, dont la divortialité, la cohabitation des couples non mariés, la taille de la famille ou des ménages...

Les enfants diminuent le taux d'activité des femmes⁸

En général, les taux d'activité des femmes – emploi plus chômage – baissent rapidement lorsqu'il y a un enfant dans le ménage. Ces taux baissent encore plus avec deux enfants, et davantage encore avec trois enfants ou plus. A deux exceptions près : le Portugal et la France, où le taux d'activité des femmes avec un enfant est légèrement plus élevé que lorsqu'il n'y a pas d'enfant. Avec deux enfants, l'activité des femmes est la plus forte dans ces deux pays. Avec trois enfants ou plus, elle chute plus en France qu'au Portugal, mais elle reste plus élevée qu'ailleurs. Les enfants à charge n'empêchent pas d'être actives. Répétons qu'activité n'est pas emploi : en France en particulier, le taux de chômage des mères de jeunes enfants est très élevé. C'est en Italie, en Espagne et en Irlande que cette présence d'enfants handicape le plus l'activité des femmes ; ce sont de toutes façons les pays où les femmes de cet âge sont le moins souvent occupées, et notamment les femmes mariées...

En Espagne, la présence de deux (ou plus) enfants influence peu le taux d'activité des femmes qui en ont la charge, et pourtant les rapports d'inégalité d'accès à l'emploi selon le statut marital sont les plus élevés. Comme la France et le Portugal, c'est aussi un pays où les femmes sont peu nombreuses à ne pas avoir d'enfants.

En Irlande, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, la présence de deux enfants ou plus fait chuter l'activité des femmes. Deux au moins des trois « K » allemands seraient donc encore d'actualité pour ces quatre pays.

Le problème de la garde des enfants est plus ou moins bien résolu selon les pays. En France, la garde des enfants des mères qui travaillent bénéficie largement de la politique familiale et d'éducation : crèches, nourrices agréées et contrôlées, scolarisation dès l'âge de deux ans... Dans les quartiers neufs, où ont emménagé de jeunes couples avec enfants, une partie des femmes ont pour emploi la garde des enfants de celles qui travaillent à l'extérieur. En Grande-Bretagne, aucune politique familiale ne vient aider à la garde des enfants, il n'y a pas de grand mouvement social dans cette direction. Alors que c'est le pays où sont nées les coopératives ouvrières au siècle précédent, il n'y a

8. Rappelons qu'Eurostat ne donne que le taux d'activité des femmes en fonction du nombre et de l'âge des enfants et non pas le taux d'emploi. On sait par exemple que les mères de deux enfants en bas âge ont tendance à s'inscrire au chômage en France alors qu'elles ont tendance à se retirer du marché du travail en Grande-Bretagne. On ne peut pas être sûr du parallélisme entre taux d'activité et taux d'emploi dans tous les pays. Malgré ces réserves importantes, il peut être utile de considérer les données qui concernent les femmes de 20 à 45 ans et le nombre d'enfants de moins de 15 ans., à titre purement indicatif (Eurostat, 1998).

aucune création par les parents concernés, dans les quartiers, de crèches associatives⁹. Comme le dit C. Hakim ci-après : les femmes britanniques ont ce qu'elles souhaitent, c'est-à-dire s'occuper elles-mêmes de leurs enfants en travaillant à temps partiel ou en se retirant quelques années du marché du travail. C'est une attitude largement partagée par les différents acteurs de la vie politique et sociale.

Liens très forts entre quelques caractéristiques des transformations familiales et les niveaux de l'emploi des femmes mariées ou chargées d'enfants

Pour tenter d'y voir plus clair dans les liens entre les transformations familiales en cette fin du XX^e siècle et celles de l'emploi féminin, on a calculé une matrice des corrélations des variables entre elles. Comme les variables démographiques ne sont disponibles que pour une année récente, nous n'avons pas retenu, contrairement à nos objectifs, les variables d'évolution.

Cette matrice des corrélations a fait l'objet d'une analyse factorielle en composantes principales (cf. annexe II, graphiques 1A et 1B). Un premier axe explique près de 66 % de la variance. Des taux élevés de divortialité, de couples non mariés, d'emploi des femmes mariées, d'emploi à temps partiel et enfin, assez loin, la plus forte proportion de femmes sans enfants contribuent de façon décroissante à l'un des pôles de cet axe. La plus grande taille du ménage et les rapports élevés d'inégalité des célibataires ou des veuves et divorcées aux femmes mariées constituent l'autre pôle. Le premier pôle correspond donc au versant « moderne » des mœurs familiales, au relâchement de l'emprise familiale sur l'emploi des femmes, et inversement pour le pôle opposé. Un deuxième axe explique encore 18 % de la variance. Il est constitué à l'un des pôles par « le plus de femmes sans enfants », le plus de temps partiel, et le rapport des célibataires aux femmes mariées le plus fort. À l'autre extrémité, on retrouve les caractéristiques modernes de la famille : taux élevé de cohabitation des couples, faible taille du ménage, forte divortialité et taux élevés d'emploi des femmes mariées. Là encore l'emploi à temps partiel vient perturber l'axe de modernisation de la famille. Cet axe montre une variante de cette modernisation.

9. Alors que pour les seniors, les associations locales volontaires assurent une partie au moins de leur prise en charge dans le voisinage.

Matrice des corrélations

Dans cette matrice, ont été incluses les variables suivantes * :

- la proportion de femmes sans enfants par génération (*FOenf*)
- le taux brut de divortialité (pour 1000 habitants, 1995) (*div*)
- la taille moyenne des ménages (1996) (*taille*)
- la proportion de couples non mariés de 30 à 44 ans (1994) (*cohab*)
- le rapport d'inégalité face à l'emploi des célibataires par rapport aux femmes mariées (1997) (*célib*)
- celui des veuves ou divorcées par rapport aux femmes mariées (1997) (*vves et div*)
- les taux d'emploi des femmes mariées (1997) (*emp mariées*)
- les taux d'emploi à temps partiel (1997) (*tpart*)

Y inclure aussi le rapport des taux d'activité des femmes sans enfant à celui des femmes avec deux enfants aurait imposé d'éliminer le Danemark de l'analyse, car l'information n'est pas disponible pour ce pays.

De cette matrice de corrélations, nous n'avons retenu que celles qui étaient significatives et supérieures à 0,70. Quelques unes de ces relations sont très fortes et certaines des variables sont associées avec de nombreuses autres. Par exemple, le taux brut de divortialité a 5 liaisons sur les 7 possibles ; il est très fortement associé à l'inverse de la taille des familles ($R = -0,87$), à la proportion de couples non mariés ($R = 0,76$), aux taux d'emploi des femmes mariées ($R = 0,80$), à l'inverse du rapport de l'emploi des veuves et divorcées à celui des femmes mariées ($R = -0,73$), et aux taux d'emploi à temps partiel ($R = 0,74$). Ces liaisons, qui étaient attendues, montrent bien l'intrication de l'emploi des femmes mariées et des transformations de la famille. Il en est de même pour la proportion de couples non mariés, de la taille des ménages et du taux d'emploi des femmes mariées.

Une seule variable n'a aucune liaison forte, c'est la proportion de femmes sans enfant. Curieusement, la diffusion de la maternité parmi les femmes n'est que faiblement associée ou pas du tout aux autres variables familiales.

Les taux d'emploi à temps partiel sont encore isolés : l'absence de relation forte entre les taux d'emploi à temps partiel et à plein temps confirme l'indépendance entre les évolutions de ces deux formes d'emploi démontrée dans la section précédente.

* Les abréviations du nom des variables du graphique 1A sont en italiques

Le graphique 1B (cf. annexe II) donne la position des différents pays sur ces deux axes. Danemark et France sont au double pôle de la modernité. L'Italie et le Portugal, avec l'Espagne dans une certaine mesure, sont au double pôle de la famille traditionnelle. Royaume-Uni, Pays-Bas et Allemagne sont dans le cadran moderniste, mais dans sa variante temps partiel, femmes sans enfant et emploi important des célibataires par rapport aux femmes mariées. Quant à l'Irlande, elle est seule dans le cadran traditionnel de la famille et sa variante du temps partiel.

On ne peut passer de simples corrélations à l'affirmation d'une causalité quelconque sans une nouvelle recherche, qui n'est pas dans le champ de cet article. D'ailleurs il y a fort à parier que la causalité joue aussi bien des variables démographiques vers celles de l'emploi qu'inversement. On sait par exemple qu'en France, les demandes en divorce émanent essentiellement des femmes en emploi : ce ne serait pas seulement l'acceptation sociale du divorce qui favoriserait ces demandes. Leur emploi leur permettrait financièrement de demander le divorce (voire à rendre la vie maritale plus insupportable...), elles contribueraient ainsi à augmenter le taux de divortialité.

Cette analyse montre à l'évidence que l'emploi féminin et ses différentes modalités sont plus liés aux transformations de la famille, plus ou moins accentuées selon les pays, qu'aux transformations économiques et à la conjoncture. La tendance globale serait donc à la disparition des différences dues au statut marital en même temps que s'effacent les contraintes de la famille traditionnelle.

Niveau d'instruction et emploi

Avec la prolongation des études, une proportion de plus en plus forte de jeunes, et donc de jeunes femmes, est scolarisée ou en formation : quel en est l'impact sur l'emploi des jeunes femmes ? Un des problèmes importants déjà soulevé est de savoir dans quelle mesure la hausse de la proportion des jeunes en formation et, en particulier, des jeunes femmes, est un recours contre le chômage. La formation peut être envisagée de deux façons : soit elle est une activité alternative à l'emploi — et son attrait diminue dès que la conjoncture économique s'améliore —, soit elle est conçue comme une protection contre le chômage présent ou à venir par l'amélioration des compétences.

Les données d'Eurostat fournissent quelques indications sur ce problème, mais elles sont insuffisantes pour apporter une réponse claire ; les politiques éducatives des pays varient si fortement (bourses, formations en alternance...) que cela rend difficilement lisible les données brutes sur l'emploi et la formation.

Là où les diplômées du supérieur sont le plus en emploi, les non-diplômées le sont aussi

Il a souvent été dit que le développement de l'instruction des femmes était un des facteurs importants de la progression de leur

emploi. Dans tous les pays européens, en effet, la prolongation des études est un fait majeur des années récentes ; et les femmes ont, sur ce plan-là, rattrapé les hommes lorsqu'elles ne les ont pas dépassés. Cette prolongation s'accompagne d'une explosion des diplômes décernés et d'une élévation de leur niveau. D'où la question : le niveau du diplôme obtenu joue-t-il sur les taux d'emploi des femmes et comment ?

Depuis 1992, Eurostat a tenté de classer de façon homogène les niveaux d'instruction dans tous les pays de l'UE. La grande diversité des systèmes de formation rend pourtant l'opération hasardeuse et peu fiable, si bien qu'elle ne permet pas de comparer la répartition de la population entre niveaux d'instruction selon les pays. Cette classification rend pourtant possible une comparaison, pour chaque pays, des taux d'emploi en fonction des niveaux d'instruction atteints (cf. annexe II, tableau 8). Ces taux varient considérablement pour les femmes de 25 à 59 ans. Celles qui ont atteint le niveau de l'enseignement supérieur ont systématiquement les taux d'emploi les plus élevés et parfois très élevés : 92 % au Portugal en 1994, 86 et 84 % au Danemark et en Grande-Bretagne. En 1997, ces taux d'emploi des femmes diplômées du supérieur ont beaucoup augmenté aux Pays-Bas, en Espagne et en Irlande, là où ils étaient les plus bas (variation moyenne annuelle de 1,8, 1,6 et 1,4 %). En Italie et au Portugal par contre, ces taux diminuent de façon sensible (variations moyennes annuelles de -0,9 et -1 %). Cependant, la hiérarchie des pays selon les taux d'emploi des plus diplômées reste la même en 1997, à quelques interversions près : les Pays-Bas gagnent trois rangs et l'Italie en perd deux, ce qui bouscule d'un rang seulement la France et l'Irlande. Il est intéressant de noter que la dispersion des taux entre les pays est plus faible pour les diplômées du supérieur que pour les autres niveaux d'enseignement, et qu'elle tend à se réduire encore. Les écarts entre pays sont relativement faibles. Il y aurait une tendance à l'homogénéisation en ce qui concerne les diplômées d'études supérieures et l'emploi.

À l'autre bout de l'échelle, celles qui n'ont suivi qu'un « enseignement secondaire inférieur » ont toujours des taux d'emploi inférieurs à ceux des femmes les plus diplômées (ou moyennement diplômées) et souvent très inférieurs ; mais la proportion de celles qui occupent un emploi augmente fortement entre 1994 et 1997 dans presque tous les pays, et parfois beaucoup plus que celle des « diplômées » du supérieur. C'est le cas notamment des Pays-Bas, de l'Irlande et de l'Espagne où cette variation positive est très forte (de 6 à 3 % en variation moyenne annuelle). En Allemagne, par contre, cette proportion a tendance à baisser. Les écarts des taux entre les pays, mesurés par les coefficients de dispersion, sont plus élevés que pour les diplômées du supérieur, ou même pour celles de niveau intermédiaire. Ces écarts tendent à s'atténuer très légèrement.

Plus la propension des femmes diplômées du supérieur d'être en emploi est forte, plus est forte aussi la propension des moins instruites à occuper un emploi. Ceci est vrai aussi pour celles qui ont un diplôme intermédiaire. Ainsi, dans chacun des pays, les taux d'emploi des femmes en fonction du niveau d'instruction refléteraient autant une propension nationale à occuper un emploi qu'une réelle différenciation selon le niveau d'instruction.

Pourtant les décalages des taux d'emploi selon le niveau d'instruction ne sont pas équivalents d'un pays à l'autre. On a calculé pour chaque pays le rapport entre le taux d'emploi des diplômées du supérieur et celui des moins instruites pour 1994 et 1997. Ce rapport exprime d'une certaine façon l'importance du rôle joué par le niveau d'instruction dans la sélection pour l'emploi ou inversement dans l'exclusion du marché du travail. Il apporte des éléments intéressants sur le problème de la ségrégation « culturelle et sociale » dans chacun des pays. Plus le rapport est élevé, plus il indique que le niveau d'instruction est un critère important de sélection pour l'emploi : les plus diplômées sont plus favorisées que les autres ; s'il est plus faible ou égal à 1, il indique que les deux groupes sont à égalité face à l'emploi. En 1994 (cf. annexe II, tableau 9), ce rapport est de 2,9 en Irlande : les diplômées y ont presque trois fois plus de probabilités d'être en emploi que les non diplômées. En Italie, en Espagne, ce rapport est encore de 2,4 et 2,2. Il est le plus faible en Grande-Bretagne (1,4), en France et au Danemark (1,5) et au Portugal (1,6). En 1997, ce rapport est, dans l'ensemble, resté stable : les structures sociales ne sont-elles pas stables aussi ? Il a très légèrement baissé dans trois des pays où il était le plus élevé en 1994, c'est-à-dire en Irlande, en Espagne, aux Pays-Bas : les femmes diplômées ont un peu perdu de leur avantage sur les moins diplômées, tout en gagnant comme elles de nouvelles parts dans l'emploi. Ailleurs, il est resté identique. Pour les femmes prises individuellement, le rôle du diplôme d'enseignement supérieur ne permet donc pas d'expliquer la croissance de l'emploi des femmes, puisque cette croissance a tendance à être plus forte chez les femmes non diplômées ou moyennement diplômées.

Il est courant de dire que la progression rapide du nombre des diplômé(e)s du supérieur renvoie vers le chômage et l'inactivité ceux qui n'ont aucun diplôme, comme si les marchés du travail de ces catégories n'étaient pas segmentés. Le processus serait le suivant : les diplômé(e)s seraient choisi(e)s de préférence aux autres par les employeurs, quitte à les employer à des tâches moins qualifiées que ce que les candidats à l'embauche pouvaient attendre. Préférence pour les diplômé(e)s et déqualification rejetteraient les moins diplômé(e)s vers le chômage et l'exclusion. Ce sont en particulier les conclusions qu'on a pu tirer de données internationales¹⁰. Par ailleurs, l'explosion de la

10. Bourdon 1995.

proportion de diplômé(e)s aviverait la concurrence entre eux (elles) et leurs difficultés à trouver un emploi (chômage important des diplômé(e)s dans certains pays comme l'Espagne ou l'Italie à une certaine période). La croissance de leur emploi serait freinée par l'encombrement plus ou moins récent du marché du travail des diplômées, ce qui se répercuterait sur leur taux de chômage ou d'inactivité.

Les données européennes ne semblent pas confirmer, pour les femmes, cette thèse. En effet, les trois pays (Espagne, Italie, Irlande) qui ont la plus forte croissance de diplômées du supérieur (Eurostat, 1998) et la plus forte croissance du taux d'emploi de ces mêmes diplômées voient en même temps une croissance encore plus forte des taux d'emploi des non diplômées, ce qui n'empêche pas le rapport d'inégalité devant l'emploi de rester élevé ; au moins n'augmente-t-il pas. Même en France, où l'augmentation des diplômés du supérieur s'est faite largement avant 1994, la croissance des taux d'emploi des diplômées est moins rapide que celle des diplômées intermédiaires et encore moins rapide que celle des non diplômées. Le marché y serait-il encombré pour les diplômées ? Pourtant le taux de chômage des diplômées est très inférieur à celui des non-diplômées. Seule l'Allemagne pourrait apporter une confirmation très partielle de la thèse du rejet : notable progression du nombre de diplômées du supérieur, relative progression de leur taux d'emploi et légère baisse du taux d'emploi des moins instruites. Ce ne sont donc pas tellement les diplômées du supérieur qui profitent de l'emploi en Allemagne, mais les diplômées intermédiaires. Ceci dit, le rapport d'inégalité reste stable et relativement élevé (1,7).

Ces analyses confirment qu'il existe une propension à l'emploi des femmes, caractéristique propre à chaque pays. Cette propension dépend sans doute de la conjoncture (Irlande) et des politiques de l'emploi. Elle dépendrait aussi et surtout des attitudes et des comportements à l'égard du travail féminin élaborées et construites dans chaque pays puisqu'elle touche les femmes de quelque niveau d'instruction que ce soit, homothétiquement, dans chaque pays.

L'amélioration de la formation et de l'éducation des jeunes (et moins jeunes) dans les pays européens pourrait cependant avoir un rôle indirect sur l'emploi des femmes. En favorisant le développement de la « société des savoirs », elle entraîne des investissements dans les hautes technologies, la progression des services, l'accroissement de la productivité... En un mot, elle conduirait à la croissance économique et donc à celle de l'emploi dont les femmes seraient susceptibles de bénéficier davantage que les hommes, car elles forment encore dans la plupart des pays des réserves d'emploi.

Conclusion

Pour synthétiser les principaux résultats de cette étude, une analyse factorielle en composantes principales a été entreprise pour les femmes de 25 à 49 ans. Elle ne peut pas mieux que les pages précédentes répondre aux questions sur les causes de l'emploi féminin ; elle propose un système d'axes construit à partir des interrelations entre des caractéristiques mesurées pour chacun des pays. On peut ensuite positionner les pays sur ce système d'axes qui aura pris sa signification dans les caractéristiques introduites dans l'analyse.

La littérature propose en général quatre « facteurs » du développement du travail féminin (Blossfeld, Hakim, 1997). D'une part, la croissance de l'économie, c'est-à-dire l'appel à l'emploi des femmes par la demande de travail. D'autre part, cette demande serait forte surtout lorsque le secteur tertiaire, où les femmes sont déjà présentes en grand nombre, se développe particulièrement rapidement. De plus, la diffusion de l'instruction dans les années récentes permettrait aux femmes d'accéder plus facilement au marché du travail. Enfin, cette élévation du niveau de formation des femmes serait porteuse d'une revendication d'égalité avec les hommes, qui les inciterait à prendre un emploi¹¹. Dans cette analyse ont été inclus : les indicateurs d'évolution du PIB, le nombre d'emplois féminins du tertiaire, la diffusion de l'éducation, et le taux brut de divortialité.

Un axe majeur est apparu (60 % de la variance expliquée) (cf. annexe II, graphiques 2A et 2B). A l'un des pôles, on trouve de façon très concentrée les plus fortes croissances, qu'il s'agisse du PIB, de l'emploi tertiaire, de l'éducation, de l'emploi global, etc. A l'autre pôle, se retrouvent les croissances les plus faibles (voire négatives). Il est plus surprenant de voir associés au pôle de forte croissance et des faibles taux d'emploi les niveaux les plus élevés du rapport d'inégalité face à l'emploi des célibataires comparées aux femmes mariées, tout comme le niveau le plus élevé du rapport des diplômées du supérieur comparées aux non diplômées. Associés à l'autre pôle, on trouve les divers taux d'emploi les plus forts, mais aussi la divortialité la plus importante. Cet axe serait un axe de tradition-modernité. L'Irlande et l'Espagne se situent au pôle de la tradition ; le Danemark est à l'opposé. Dans les pays de la tradition en matière d'emploi féminin, les taux d'emploi sont plus faibles qu'ailleurs, mais ils croissent plus vite, soutenus par une plus forte augmentation du PIB surtout dans la première période, des emplois du tertiaire et du niveau d'éducation. Cela va de pair avec une certaine survivance du tabou de l'emploi des femmes

11. Hakim conteste que cette revendication et son expression sur le marché du travail soit aussi générale que ne le prétendent les féministes, cf Hakim C., 1999, "Models of the family, women's role and social policy", *European societies*, 1999, 1 (1) p. 33-58.

mariées (rapport d'inégalité des célibataires comparées aux femmes mariées élevé), une plus forte inégalité entre les femmes selon le niveau d'instruction et une divorcialité plus faible. Si les divers taux d'emploi sont plus bas du côté traditionnel de l'axe, c'est que du côté de la modernité, l'emploi féminin se serait développé dans une période antérieure. Du côté de la modernité, la Grande-Bretagne et la France, puis le Portugal et enfin l'Allemagne se positionnent sur l'axe dans l'ordre en allant de la position extrême du Danemark vers le centre.

Un deuxième axe vient perturber ce schéma linéaire (15 % de la variance). Il est à peu près exclusivement construit autour de l'opposition temps plein/temps partiel, opposition qui apparaît incontournable dans toutes les analyses. Cela confirme notre conclusion sur l'indépendance du développement du temps partiel face à toutes les autres évolutions. Pays-Bas et Italie se situent aux deux extrémités de cet axe, tout en étant neutres sur l'axe de la modernité. Le Danemark est complètement neutre sur cette dimension-là.

Ces diagrammes suggèrent deux autres observations. D'une part, la très forte proximité des indicateurs d'une période à l'autre est très frappante : confirmation de ce que nous disions sur la stabilité des différences entre pays et des processus sociaux qui accompagnent la croissance de l'emploi féminin. D'autre part, du côté de la modernité se trouvent les taux d'emploi les plus élevés aussi bien des diplômées du supérieur que de celles qui n'ont aucun bagage. Cela confirme encore notre conclusion sur la propension des femmes à l'emploi, quel que soit leur niveau d'éducation. L'amélioration de l'instruction des femmes ne peut pas être considérée comme un facteur de développement de l'emploi féminin. C'est du côté traditionnel que le rapport d'inégalité face à l'emploi des diplômées comparées aux non diplômées est le plus fort, comme le rapport entre célibataires et femmes mariées. La modernisation et la forte participation des femmes à l'emploi entraîne-t-elle une moindre inégalité ?

Cette analyse a le mérite de conduire à une classification des pays européens plus précise et plus synthétique que ne l'avaient fait les résultats des différentes sections de cet article. Elle marque les césures dans le monde méditerranéen. Que l'Espagne et l'Irlande soient proches, on le savait déjà. Le Portugal, quant à lui, se détache largement de ce monde du Sud, et l'Italie prend des chemins de traverse. En fait, au-delà de son intérêt synthétique, elle montre l'irréductibilité d'un classement des pays de façon unilinéaire. Toute typologie est un faux-semblant, puisqu'elle fait apparaître la très grande importance du contexte social et culturel, et en particulier les transformations de la famille (divorcialité, statut familial, taille des ménages...) et les attitudes à l'égard du travail des femmes. Au cours de l'article, la compréhension des différences entre pays s'est aussi largement appuyée, dans les limites de nos connaissances, sur les différences des mesures publiques

et des réglementations nationales, qui induisent des comportements particuliers mais qui, aussi, sont déterminées par les attitudes nationales majoritaires.

Ceci conduit à souligner, malgré son intérêt, les limites d'une analyse statistique qui suppose que les pays sont égaux en tout par ailleurs. Dans les comparaisons internationales, une autre stratégie de recherche consiste à tenter de comprendre, pour chacun des pays, le système d'interrelations entre le développement historique des sociétés, les politiques publiques liées à cette histoire, les comportements sociaux des divers acteurs sur le marché du travail et dans la famille, etc. Cette approche dite systémique suppose que de multiples facteurs entrent en jeu simultanément, non saisissables quantitativement, en jouant les uns sur les autres sans qu'un seul puisse se détacher. Elle permet de « comprendre » chacun des pays face aux autres, mais pas « d'expliquer » de façon déterministe les différences entre pays¹². Si l'analyse statistique permet de défricher un domaine, ici les tendances de l'emploi féminin et ses différentes modalités, elle ne permet pas d'aller au cœur des processus sociaux qui accompagnent, favorisent ou orientent les évolutions. D'autres études sont nécessaires. Les textes de M. Wierink et de C. Hakim qui suivent convainquent de l'utilité d'un dépassement de l'approche statistique.

Références bibliographiques

- AFSA C., 1996 : « L'activité féminine à l'épreuve de l'allocation parentale d'éducation », *Recherches et prévisions* (Cnaf), n° 46, p.1-8.
- BENOÎT-GUILBOT O., 1989 : « Quelques réflexions sur l'analyse sociétale : l'exemple des régulations des marchés du travail en France et en Grande-Bretagne », *Sociologie du Travail*, n°2 p.217-225 (n° spécial : les comparaisons internationales, théories et méthodes).
- BLOSSFELD H.-P., HAKIM C., (eds), 1997 : *Between equalization and marginalisation. Women working part-time in Europe and the United States of America*, Oxford, University Press.
- BOURDON J., 1995 : « La formation contre le chômage, une vision économique réévaluée de l'investissement éducatif », *Sociologie du travail*, 4.
- COUTROT L., FOURNIER I., KIEFFER A., LELIÈVRE E., « The family cycle and the Growth of Part-time Female Employment in France : Boom or Doom ? », 1997, in BLOSSFELD H.-P., HAKIM C., *op.cit.*

12. Maurice, Sellier et Silvestre (1982) donnent un modèle de cette façon de faire dans leur approche « sociétale » des différences de qualification et de salaires en France et en Allemagne de l'Ouest.

- « Un enjeu de société pour l'Europe. La petite enfance », 1991 : *Revue française des affaires sociales*, 45/3 (n° spécial).
- EUROSTAT, 1997 : *Panel communautaire des ménages*, Luxembourg.
- EUROSTAT, 1998 : *Portrait social de l'Europe*, Luxembourg.
- HAKIM C., 1999 : « Models of the family, women's role and social policy », *European societies*, 1 (1) : 33-58.
- MARUANI M., 2000 : *Travail et emploi des femmes*, La Découverte (Repères).
- MAURICE M., SELLIER F., SILVESTRE J.-J., 1982 : *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF.
- NORVEZ A., 1990 : « De la naissance à l'école. Santé, modes de garde et préscolarité dans la France contemporaine », PUF/INED, *Travaux et documents*, cahier n°126.
- O'REILLY J., FAGAN C., 1998 : *Part-time prospects, An international comparison of part-time work in Europe, North America and the Pacific Rim*, Londres, Routledge.
- RUBERY J., SMITH M., FAGAN C., 1999 : *Women's employment in Europe: trends and prospects*, London, Routledge.
- WIERINK M., 1998 : « Temps de travail aux Pays-Bas : la voix des femmes », *Futuribles*, n° 236, p. 39-65.

ANNEXE I

Les données utilisées pour cette étude sont celles qu'Eurostat a publiées, notamment dans les résultats des enquêtes annuelles standardisées sur les forces de travail. Malheureusement, il y a des ruptures dans les séries. Entre 1991 et 1992, les définitions du chômage ont changé, affectant beaucoup le nombre de chômeurs, surtout chez les jeunes. Les chiffres incluent, en 1992, l'Allemagne réunifiée. En 1993, la définition des jeunes en formation a probablement changé : on constate une chute de leur proportion dans la population qui ne correspond à aucune autre donnée sur le nombre de jeunes en formation. Eurostat a sans doute écarté beaucoup plus strictement, parmi les jeunes en formation, ceux qui avaient un emploi ne fût-ce que d'une heure et surtout ceux qui sont dans des systèmes d'apprentissage ou de formation rémunéré. Cette rupture ne concernerait que les jeunes.

Des particularités nationales permettent de comprendre en partie les évolutions contrastées des Pays-Bas et de la France. On verra la part capitale que prend aux Pays-Bas le travail à temps partiel (*cf* aussi dans ce numéro l'article de M. Wierink). En France, bien qu'il ne puisse y avoir de politiques publiques pour l'emploi différenciées par sexe, une mesure de politique familiale peut être rendue responsable du ralentissement de la progression de l'emploi des femmes. En 1994, le bénéfice de l'allocation parentale d'éducation, jusque là réservé aux mères de trois enfants ou plus (dont le dernier a moins de trois ans) qui avaient travaillé et se retiraient provisoirement ou définitivement du marché de l'emploi, a été étendu aux mères de deux enfants seulement (jusqu'au troisième anniversaire du dernier). Selon l'étude de l'Afsa (1996), cette extension a fait considérablement chuter, entre 1994 et 1995, le taux d'activité (et donc aussi le taux d'emploi) des mères de deux enfants dont le dernier, dans l'étude, est âgé de 6 à 17 mois. En fait, pour comprendre les comportements différentiels d'un pays à l'autre, les statistiques sont insuffisantes. Il faudrait d'une part connaître toutes les mesures publiques affectant l'emploi qui ont pu être prises ici ou là et les changements opérés ; d'autre part il faudrait une connaissance socio-historique approfondie des constructions sociales de l'emploi féminin et du rôle des différents acteurs sociaux. On voit là les difficultés des comparaisons impliquant plus de deux pays. On bute ici sur l'idiosyncrasie nationale, ce qui risque d'arriver encore.

ANNEXE II

I.A. Taux d'emploi* des femmes et des hommes de 15 à 64 ans

En %	Femmes						Hommes							
	1984		1990		1994		1997		1984		1990		1994	1997
Royaume-Uni	53,0	61,7	61,2	63,0					Royaume-Uni	75,0	80,6	74,1	76,3	
Allemagne	46,7	54,0	55,0	55,2				Allemagne	76,5	78,7	74,1	71,8		
Pays-Bas 83	34,6	46,7	52,7	56,9				Pays-Bas 83	68,5	74,9	74,5	77,9		
Espagne 86	25,1	30,6	30,2	33,5				Espagne 86	63,2	68,1	60,1	62,7		
Italie	33,5	36,4	35,6	36,2				Italie	73,8	72,1	66,5	65,0		
France	49,8	51,0	51,3	52,1				France	73,3	71,2	66,6	66,8		
Irlande	32,3	35,6	39,7	44,7				Irlande	69,6	67,9	65,4	68,0		
Danemark	65,9	71,2	67,0	69,4				Danemark	78,5	80,6	77,6	81,4		
Portugal 86	47,7	53,4	54,1	55,5				Portugal 86	77,4	78,7	72,0	72,0		
Dispersion	12,76	13,16	12,09	11,81				Dispersion	4,93	5,13	5,68	6,29		

* hommes et femmes occupant un emploi.

Sources : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail ; calculs OSC.

1B. Variations des taux d'emploi

En %, en moyennes annuelles

	Femmes		Hommes	
	1984-1990	1994-1997	1984-1990	1994-1997
Royaume-Uni	2,6	1,0	1,2	1,0
Allemagne	2,5	0,1	0,5	- 1,0
Pays-Bas 83	4,4	2,6	1,5	1,5
Espagne 86	5,1	3,5	1,3	1,4
Italie	1,4	0,6	- 0,4	- 0,8
France	0,4	0,5	- 0,5	0,1
Irlande	1,6	4,0	- 0,4	1,3
Danemark	1,3	1,2	0,4	1,6
Portugal 86	2,9	0,9	0,3	0,0

Sources : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail ; calculs OSC.

2. Taux d'emploi des femmes selon l'âge

En %, et variations en moyenne annuelle

	1984	1990	1994	1997	Variation 1984-1990	Variation 1984-1990
15-24 ans						
Royaume-Uni	50,2	60,5	52,3	53,5	3,2	0,8
Allemagne	48,6	56,1	48,4	41,9	2,4	- 4,7
Pays-Bas 83	39,5	52,9	54,1	55,4	4,3	0,8
Espagne 86	19,5	25,6	19,5	20,0	7,0	0,9
Italie	26,9	28,1	22,2	20,3	0,7	- 3,0
France	34,7	32,2	24,1	21,9	- 1,2	- 3,1
Irlande	43,9	37,8	34,5	35,7	- 2,5	1,2
Danemark	60,6	64,4	59,1	63,4	1,0	2,4
Portugal 86	41,3	46,7	34,6	32,6	3,1	- 2,0
Dispersion	12,43	14,50	15,09	16,33		
25-49 ans						
Royaume-Uni	59,9	69,1	69,6	71,7	2,4	1,0
Allemagne	54,8	63,1	66,9	68,3	2,4	0,7
Pays-Bas 83	39,8	53,6	62,3	67,8	4,3	2,9
Espagne 86	31,4	39,0	40,7	45,4	5,6	3,7
Italie	44,2	49,0	48,9	50,2	1,7	0,9
France	63,8	66,0	67,8	68,1	0,6	0,2
Irlande	31,2	40,5	48,7	55,5	4,4	4,5
Danemark	77,2	81,4	76,4	79,0	0,9	1,1
Portugal 86	58,8	66,5	70,3	72,6	3,1	1,1
Dispersion	15,62	14,13	12,19	11,27		
50-64 ans						
Royaume-Uni	42,5	46,5	48,6	50,5	1,5	1,3
Allemagne	30,8	36,2	37,4	38,2	2,7	0,7
Pays-Bas 83	17,1	22,6	26,6	31,3	4,1	5,6
Espagne 86	20,0	20,5	20,5	22,9	0,6	3,8
Italie	20,0	20,4	20,4	21,0	0,3	1,0
France	35,4	34,7	36,0	38,9	-0,3	2,6
Irlande	19,2	19,9	22,9	27,8	0,6	6,7
Danemark	46,7	52,9	54,1	54,1	2,1	1,6
Portugal 86	33,6	36,7	40,5	44,5	2,2	3,2
Dispersion	10,95	12,22	12,35	11,76		

Sources : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail ; calculs OSC

3A. Taux d'emploi féminin à temps complet et temps partiel selon l'âge

	Total	Temps plein	Temps partiel	% partiel/total
15-24 ans				
Royaume-Uni 84	50,2	40,7	9,5	18,9
Royaume-Uni 90	60,5	47,6	12,9	21,3
Royaume-Uni 94	52,3	35,9	16,4	31,4
Royaume-Uni 97	53,5	32,1	21,4	40,0
Allemagne 84	48,6	44,8	3,8	7,8
Allemagne 90	56,1	51,9	4,2	7,5
Allemagne 94	48,4	44,1	4,3	8,9
Allemagne 97	41,9	36,7	5,2	12,4
Pays-Bas 83	39,5	30,8	8,7	22,0
Pays-Bas 90	52,9	30,0	22,9	43,3
Pays-Bas 94	54,1	24,0	30,1	55,6
Pays-Bas 97	55,4	20,0	35,4	63,9
Espagne 86	19,5	nd	nd	nd
Espagne 90	25,6	23,1	2,5	9,8
Espagne 94	19,5	15,9	3,6	18,5
Espagne 97	20,0	15,9	4,1	20,5
Italie 84	26,9	24,7	2,2	8,2
Italie 90	28,1	25,6	2,5	8,9
Italie 94	22,2	19,6	2,6	11,7
Italie 97	20,3	17,5	2,8	13,8
France 84	34,7	29,2	5,5	15,9
France 90	32,2	23,8	8,4	26,1
France 94	24,1	16,2	7,9	32,8
France 97	21,9	13,2	8,7	39,7
Irlande 84	43,9	41,2	2,7	6,2
Irlande 90	37,8	34,3	3,5	9,3
Irlande 94	34,5	29,1	5,4	15,7
Irlande 97	35,7	28,6	7,1	19,9
Danemark 84	60,6	39,4	21,2	35,0
Danemark 90	64,4	34,4	30,0	46,6
Danemark 94	59,1	28,5	30,6	51,8
Danemark 97	63,4	28,7	34,7	54,7
Portugal 86	41,3	38,1	3,2	7,7
Portugal 90	46,7	43,8	2,9	6,2
Portugal 94	34,6	31,7	2,9	8,4
Portugal 97	32,6	29,4	3,2	9,8

3B. Taux d'emploi féminin à temps complet et temps partiel selon l'âge

	Total	Temps plein	Temps partiel	% partiel/total
25-49 ans				
Royaume-Uni 84	59,9	30,0	29,9	49,9
Royaume-Uni 90	69,4	39,1	30,3	43,7
Royaume-Uni 94	69,6	39,4	30,2	43,4
Royaume-Uni 97	71,7	41,2	30,5	42,5
Allemagne 84	54,8	36,0	18,8	34,3
Allemagne 90	63,1	38,5	24,6	39,0
Allemagne 94	66,9	43,4	23,5	35,1
Allemagne 97	68,3	43,5	24,8	36,3
Pays-Bas 83	39,8	16,0	23,8	59,8
Pays-Bas 90	53,6	19,9	33,7	62,9
Pays-Bas 94	62,3	20,6	41,7	66,9
Pays-Bas 97	67,8	22,4	45,4	67,0
Espagne 86	31,4	?	?	?
Espagne 90	39,0	34,4	4,6	11,8
Espagne 94	40,7	35,0	5,7	14,0
Espagne 97	45,4	38,1	7,3	16,1
Italie 84	44,2	40,0	4,2	9,5
Italie 90	49,0	44,4	4,6	9,4
Italie 94	48,9	42,8	6,1	12,5
Italie 97	50,2	43,2	7,0	13,9
France 84	63,8	50,7	13,1	20,5
France 90	66,0	51,4	14,6	22,1
France 94	67,6	49,7	17,9	26,5
France 97	68,1	47,7	20,4	30,0
Irlande 84	31,2	25,9	5,3	17,0
Irlande 90	40,5	32,6	7,9	19,5
Irlande 94	48,7	38,1	10,6	21,8
Irlande 97	55,5	43,2	12,3	22,2
Danemark 84	77,2	51,0	26,2	34,0
Danemark 90	81,4	55,0	26,4	32,5
Danemark 94	76,4	54,6	21,8	28,5
Danemark 97	79,0	56,4	22,6	28,6
Portugal 86	58,8	53,9	4,9	8,4
Portugal 90	66,5	61,6	5,0	7,5
Portugal 94	70,3	63,9	6,4	9,1
Portugal 97	72,6	65,2	7,4	10,2

3C. Taux d'emploi féminin à temps complet et temps partiel selon l'âge

	Total	Temps plein	Temps partiel	% partiel/total
50-64 ans				
Royaume-Uni 84	42,5	19,3	23,2	54,6
Royaume-Uni 90	46,5	20,8	25,7	55,3
Royaume-Uni 94	48,6	21,7	26,9	55,3
Royaume-Uni 97	50,5	23,7	26,8	53,1
Allemagne 84	30,8	19,9	10,9	35,4
Allemagne 90	36,2	20,1	16,1	44,5
Allemagne 94	37,4	21,4	16,0	42,8
Allemagne 97	38,2	21,7	16,5	43,2
Pays-Bas 83	17,1	5,8	11,3	66,1
Pays-Bas 90	22,6	5,8	16,8	74,3
Pays-Bas 94	26,6	5,6	21,0	78,9
Pays-Bas 97	31,3	7,8	23,5	75,1
Espagne 86	20,0	?	?	?
Espagne 90	20,5	17,4	3,1	15,1
Espagne 94	20,5	17,1	3,4	16,6
Espagne 97	22,9	18,6	4,3	18,8
Italie 84	20,0	17,3	2,7	13,5
Italie 90	20,4	18,2	2,2	10,8
Italie 94	20,4	18,1	2,3	11,3
Italie 97	21,0	18,4	2,6	12,4
France 84	35,4	26,2	9,2	26,0
France 90	34,7	25,2	9,5	27,4
France 94	36,0	25,1	10,9	30,3
France 97	38,9	27,0	11,9	30,6
Irlande 84	19,2	14,5	4,7	24,5
Irlande 90	19,9	14,7	5,2	26,1
Irlande 94	22,9	15,3	7,6	33,2
Irlande 97	27,8	18,7	9,1	32,7
Danemark 84	46,7	25,1	21,7	46,3
Danemark 90	52,9	27,2	25,5	48,1
Danemark 94	51,5	31,4	20,1	39,0
Danemark 97	54,1	34,9	19,2	35,5
Portugal 86	33,6	28,6	4,9	14,7
Portugal 90	36,7	31,2	5,6	15,3
Portugal 94	40,5	32,9	7,6	18,8
Portugal 97	44,5	34,0	10,5	23,6

4. Synopsis : rang des pays en fonction des taux d'emploi à plein temps et à temps partiel, selon l'âge des femmes

	15-24 ans		25-49 ans		50-64 ans	
	Plein temps	Temps partiel	Plein temps	Temps partiel	Plein temps	Temps partiel
Danemark 84	4	1	2,5	2	3	2
Danemark 97	4ex	1,5	2	4	1	3
France 84	7	4	2,5	5	2	5
France 97	9	4	3	5	3	5
Portugal 86	5	7ex	1	7ex	1	6,5
Portugal 97	4ex	8,5	1	8ex	2	6
Royaume-Uni 84	2,5	2	7	1	5	1
Royaume-Uni 97	2	3	7	2	4	1
Pays-Bas 83	6	3	9	3	9	3,5
Pays-Bas 97	6	1,5	9	1	9	2
Allemagne 84	1	5	5	4	4	3,5
Allemagne 97	1	6	4	3	5	4
Irlande 84	2,5	7ex	8	7ex	8	6,5
Irlande 97	4ex	5	5,5	6	6,5	7
Espagne 90	9	7ex	6	7ex	6,5	8,5
Espagne 97	8	7	8	8ex	6,5	8
Italie 84	8	9	4	9	6,5	8,5
Italie 97	7	8,5	5,5	8ex	8	9

Lecture : Un rang a été attribué à chaque pays en fonction de son taux d'emploi pour chaque année séparément ; plus la case est claire, plus le taux d'emploi est élevé. Les données manquent parfois pour 1984, on a pris alors la première année pour laquelle ce type de données est disponible. Lorsqu'il y a deux pays *ex aequo*, le rang attribué est entre les deux (x,5) ; lorsqu'il y a trois pays *ex aequo*, le rang intermédiaire a été attribué avec la mention (ex)

Sources : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail ; calculs OSC.

5A. Taux d'emploi des femmes de 25-49 ans et statut marital

	Ensemble		Célibataires		Mariées		Veuves, divorcées	
	1984	1997	1984	1997	1984	1997	1984	1997
Royaume-Uni	59,9	71,7	75,9	71,7	58,5	73,7	57,7	63,5
Allemagne	54,8	68,3	78,9	79,3	49,8	64,4	69,4	72,8
Pays-Bas 83	39,8	67,8	76,3	85,8	35,1	61,9	37,2	62,0
Espagne 86	31,4	45,4	58,7	57,7	25,6	40,8	50,7	57,8
Italie	44,2	50,2	65,0	56,9	40,5	47,1	63,9	64,7
France	63,8	68,1	80,9	71,3	59,8	66,1	75,1	71,8
Irlande	31,2	55,5	76,8	76,0	22,5	48,6	39,1	52,1
Danemark	77,2	79,0	76,6	75,8	77,8	82,1	74,4	69,6
Portugal 86	58,8	72,6	69,7	75,2	56,9	71,3	70,4	79,9

Sources : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail ; calculs OSC.

5B. Variations des taux d'emploi selon le statut marital entre 1984 e 1997

En moyennes annuelles

	Célibataires	Mariées	Veuves/Divorcées
Royaume-Uni	- 0,46	1,45	0,67
Allemagne	0,04	1,58	0,35
Pays-Bas 83	0,81	2,81	2,62
Espagne 86	- 0,13	2,47	0,90
Italie	- 1,17	1,01	0,09
France	- 1,11	0,70	- 0,36
Irlande	- 0,08	3,36	1,73
Danemark	- 0,08	0,39	- 0,55
Portugal 86	0,54	1,43	0,87

Sources : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail ; calculs OSC.

6. Rapports d'inégalité dans l'emploi selon le statut marital *

	Célibataires/mariées		Veuves/mariées	
	1984	1997	1984	1997
Royaume-Uni	1,3	1,0	1,0	0,9
Allemagne	1,6	1,2	1,4	1,1
Pays-Bas 83	2,2	1,4	1,1	1,0
Espagne 86	2,3	1,4	2,0	1,4
Italie	1,6	1,2	1,6	1,4
France	1,4	1,1	1,3	1,1
Irlande	3,4	1,6	1,7	1,1
Danemark	1,0	0,9	1,0	0,8
Portugal 86	1,2	1,1	1,2	1,1

* Rapport entre le taux d'emploi des célibataires ou veuves et divorcées et le taux d'emploi des femmes mariées.
Sources : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail ; calculs OSC.

7. Rapports d'inégalité des taux d'emploi selon le statut marital : classification des pays

1984

Rapport veuves et divorcées / mariées	Rapport des taux d'emploi des célibataires / mariées		
	2,2 – 3,4	1,4 – 1,6	1 – 1,3
1,4 – 2	Espagne Irlande	Italie	Allemagne
1 – 1,3	Pays-Bas	France	Portugal Royaume-Uni Danemark

1997

Rapport veuves et divorcées / mariées	Rapport des taux d'emploi des célibataires / mariées		
	1,4 – 1,6	1,2	0,9 – 1,1
1,4	Espagne	Italie	
0,8 – 1,1	Irlande Pays-Bas	Allemagne	France, Portugal Royaume-Uni Danemark

Sources : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail ; calculs OSC.

8. Taux d'emploi des femmes de 25-59 ans par niveau d'instruction

En % et variations en moyenne annuelle

	Supérieur			Secondaire supérieur			Secondaire inférieur		
	1994	1997	Variation	1994	1997	Variation	1994	1997	Variation
Royaume-Uni	83,8	84,4	0,24	73	72,8	-0,09	58,8	60,4	0,90
Allemagne	78,3	79,3	0,42	63,4	65,9	1,30	46,5	46,2	-0,22
Pays-Bas	77,4	81,7	1,82	57,5	68	5,75	36,9	44,1	6,12
Espagne	65,7	68,9	1,60	48,8	51	1,48	28,3	30,8	2,86
Italie	77,6	75,5	-0,91	60,4	59,8	-0,33	31,7	31,9	0,21
France	79,6	79,7	0,04	68,8	69,3	0,24	52,1	53	0,57
Irlande	75,7	78,9	1,39	53,4	56,9	2,14	26,4	31,7	6,29
Danemark	86,1	87,1	0,39	74,5	75,5	0,45	57,3	59,3	1,15
Portugal	92,3	89,6	-0,98	74,5	75,8	0,58	59	61,1	1,17
Dispersion	7,4	6,2		9,5	8,6		13,5	12,7	

Sources : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail ; calculs OSC.

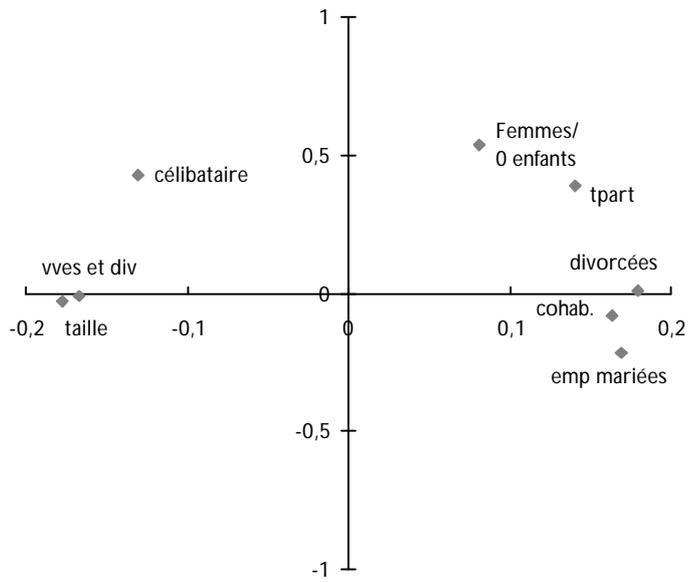
9. Rapport d'inégalité face à l'emploi

Taux d'emploi des diplômées du supérieur sur le taux d'emploi des plus faiblement instruites

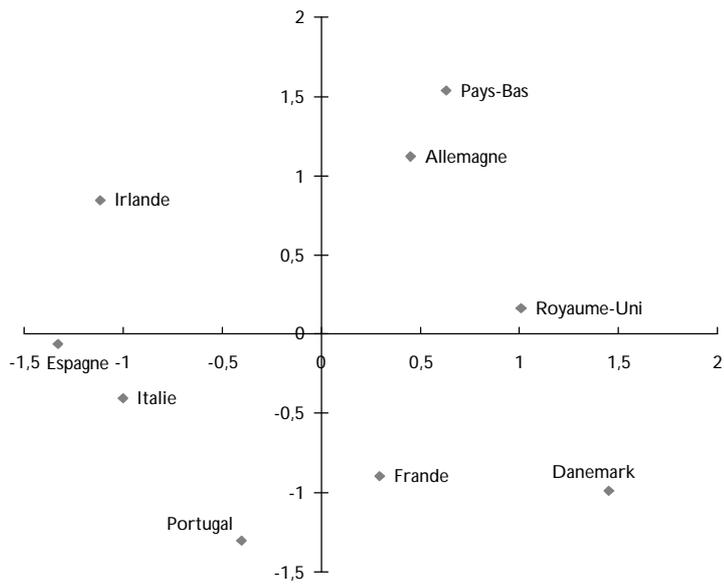
	1994	1997
Royaume-Uni	1,4	1,4
Allemagne	1,7	1,7
Pays-Bas	2,1	1,9
Espagne	2,3	2,2
Italie	2,4	2,4
France	1,5	1,5
Irlande	2,9	2,5
Danemark	1,5	1,5
Portugal	1,6	1,5

Sources : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail ; calculs OSC.

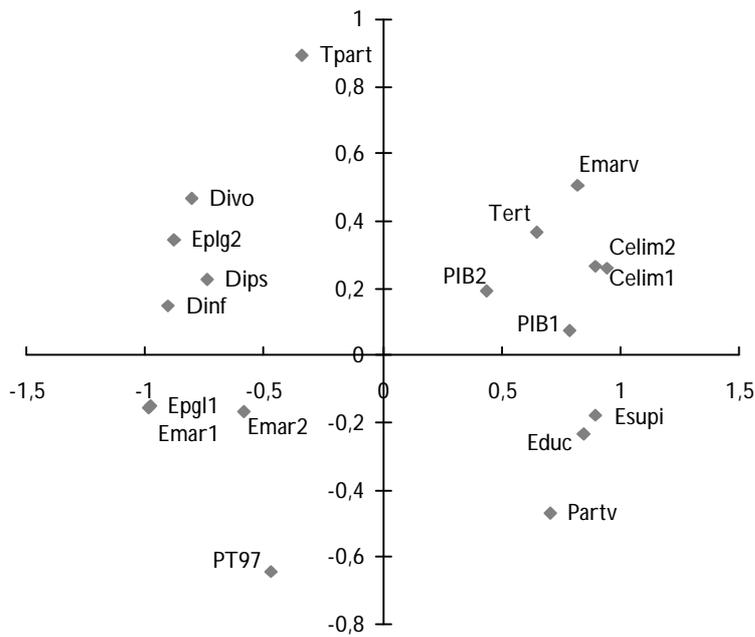
1A. Famille et emploi des femmes, les variables



1B. Famille et emplois des femmes, les pays



2A. Synthèse, diagramme des variables



2B. Synthèse, position des pays

